

FILIERE AVICOLE : Une AG extraordinaire pour préparer la restructuration de Duc

Le groupe volailler [DUC](#) / T : 03.86.43.55.88 (siège à Chailley) a convoqué une assemblée générale extraordinaire le 9 décembre prochain, pour préparer la restructuration financière du groupe. Les actionnaires devront se prononcer sur une augmentation de capital en numéraire par compensation de créance, à hauteur de 2 M€, au profit de la société Centrale Coopérative Agricole Bretonne, via l'émission de 500.000 actions nouvelles à 4 € de nominal. Ils voteront aussi une réduction de capital motivée par des pertes, par l'abaissement du nominal des actions de 4 à 1,30 €. Le capital serait ainsi mécaniquement ramené de 9,45 à 3,07 M€. Une 4e résolution porte sur une augmentation de capital avec droit préférentiel de souscription au profit des actionnaires existants, d'un montant maximum de 3,33 M€, par l'émission de 2.564.102 actions nouvelles à 1,30 €. www.duc.fr